RÉPUBLIQUE FRANÇAISE DÉPARTEMENT DE L'ARDÈCHE

CIRCONSCRIPTION DE LARGENTIÈRE



Elections Législatives du 30 Juin 1968

(SCRUTIN DE BALLOTTAGE)

Electrices, Electeurs !

Je veux d'abord dire mon très profond merci aux 12.421 électeurs qui, le 23 juin, m'ont renouvelé leur confiance.

Dans le climat faussé de la campagne électorale et comparativement aux résultats sur l'ensemble du pays, il s'agit là d'un succès certain.

En effet, ***malgré*** l'exploitation savamment entretenue des évènements de mai,

malgré la déformation injuste, largement diffusée de bouche à oreille ou par tracts, du sens d'un vote que mon collègue Roche-Defrance et moi-même avons émis en pleine connaissance de cause et après mûre réflexion,

malgré le colportage organisé de faux bruits, notamment sur la région du " plateau ", le corps électoral du 5 mars 1967, premier tour des précédentes élections législatives, **M'EST RESTÉ FIDÈLE.**

Faisant fi des manœuvres, 12.421 électeurs ont su montrer qu'en voulant les détourner de la sorte, on avait oublié de compter avec leur **dignité** et avec leur **réflexion.**

D'autres, en grand nombre sont décidés à les rejoindre le 30 Juin.

C'est pourquoi, répondant à **l'invitation expresse** de Jacques DUHAMEL, Président du Groupe Progrès et Démocratie Moderne et à la **demande** de tous ceux qui soutiennent ma candidature, MM. RIBEYRE et MOLLE Sénateurs de l'Ardèche, Monsieur le Président Alphonse THIBON, des Conseillers Généraux, du Docteur CHARNAY Maire d'Aubenas et de très nombreux maires, adjoints ou conseillers municipaux, **j'ai décidé de me maintenir pour le second tour.**

Quels enseignements peut-on retirer des résultats du 23 Juin ?

Sur le plan national :

La pression des voix gaullistes est telle que **142** sièges sont acquis à l'U.D.R. dès le premier tour. Cela ne s'était jamais vu. Le 5 mars 1967 il y en eut seulement **72**. Le Premier Ministre peut se montrer satisfait. Il espère même obtenir sa majorité absolue sans avoir à compter sur les députés Giscardiens. Que le courant du premier tour se maintienne, il en sera ainsi.

Ce serait alors l'accentuation dangereuse du régime autoritaire. Lés propos tenus par certains, le laissent craindre.

Le deuxième tour doit nous permettre de rétablir l'équilibre.

Sur le plan de la circonscription :

Il faut d'abord noter qu'à l'occasion du premier tour, le corps électoral s'est prononcé à peu près à plein. Le 5 mars 1967, 38.751 électeurs s'étaient exprimés et 38.253 le 12 mars. Or, malgré un chiffre d'inscrits ayant baissé de 400 en 1 an, 38.892 électeurs ont voté le 23 Juin.

Le nombre des votants du 30 Juin ne sera guère différent.

Quels sont les chiffres du 23 juin :

Jean Delenne 8.580
Albert Liogier 13.894 et non 13.916 } *chiffres rectifiés par la Préfecture*
Jean Moulin 12.421 et non 12.399
Jean Vannière 3.592

Leur lecture, jointe aux observations qui précèdent permet d'affirmer que le Candidat communiste avec 8500 voix N'A AUCUNE CHANCE D'ÊTRE ELU. C'est l'évidence même. NUL NE PEUT, S'IL EST DE BONNE FOI, PRETENDRE LE CONTRAIRE. D'autant plus qu'à L'ECHELON DÉPARTEMENTAL, les électeurs de Monsieur Guigal pour Annonay et de Monsieur Jean Vannière pour Aubenas-Largentière, sont invités à se prononcer, non pour le candidat Communiste, mais au contraire en faveur du candidat le mieux placé pour faire échec au candidat U.D.R.

Le 5 mars 1967, le Docteur Delenne avait obtenu 10.500 voix et il bénéficiait pour le second tour du désistement de M. Durand-Ginet-Gris ce qui rendait la situation totalement différente.

Pour le 30 Juin, les choses sont simples, les électeurs qui **désirent voter utile** ont le choix entre :

le candidat U.D.R. lié au pouvoir par l'INCONDITIONNALITÉ

et moi-même partisan d'une politique ouverte, assurant à chaque député une **réelle participation.**

Ainsi Dimanche 30 Juin, dans le calme et la sérénité, chacune et chacun d'entre vous pourra, laissant les promesses et les slogans, arrêter son regard sur un homme.

Vous vous prononcerez pour un style d'action, une volonté de dialogue, d'ouverture et de renouveau prouvés par les faits.

Vous choisirez et vous ferez choisir

Jean MOULIN

DÉPUTÉ SORTANT

Conseiller Général de Valgorge

Candidat d'Union des Démocrates de Progrès désigné par le Centre Progrès et Démocratie Moderne

Suppléant : Roger CHAMPETIER

Viticulteur à Labeaume
Président de la Fédération des Caves Coopératives de l'Ardèche

Vu : Le Candidat.

Typo-Offset Coste Aubenas